

LE CONSERVATOIRE, C'EST AUSSI

- Des cours **adaptés aux personnes en situation de handicap** : cours individuels ou ateliers collectifs, avec des outils appropriés et une pédagogie individualisée. Un parcours adapté peut être proposé pour l'apprentissage d'un instrument.
- Des **actions artistiques et culturelles toute l'année** : concerts des élèves, projets collectifs, rencontres avec des artistes invités...
- Des **locations d'instruments** : de nombreux instruments sont loués à des tarifs très abordables pour les premières années d'apprentissage (en fonction des disponibilités), à l'exception des pianos, guitares et percussions.
- Un lieu-ressource :
 - 2 **studios de répétition pour les groupes** : équipés d'une batterie et de rangements pour stocker du matériel, un créneau de 2h au moins par semaine peut vous être proposé au trimestre ou à l'année.
 - Le **prêt de salles** à différentes associations ou structures pour organiser leurs répétitions ou ateliers.
- **Une bibliothèque ouverte à tous** : plus de 4 000 partitions, des CD, des DVD, des livres sur la musique, des contes musicaux pour les plus jeunes...
- Des **interventions dans les écoles** : deux enseignants d'initiation spécialement formés mènent des projets d'initiation à la pratique musicale dans les écoles maternelles et primaires de la Ville.



INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se déroulent chaque année début juin.

> les dates sont communiquées sur notre page internet dès qu'elles sont programmées.

TARIFS

Les tarifs sont accessibles et modulés selon la situation des foyers. Vous trouverez la grille tarifaire de l'année en cours sur la page internet du Conservatoire.

CONTACT

Conservatoire de musique
rue Gibert, Cherbourg-Octeville
50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 94 22 77 - conservatoire@cherbourg.fr

Vous pouvez nous téléphoner ou nous rencontrer dans nos locaux :

- du lundi au jeudi de 14h à 19h45
- le vendredi de 14h à 19h
- les mercredis de 10h à 12h30 et de 13h45 à 19h45
- le samedi de 9h à 12h
à la bibliothèque du Conservatoire

Plus d'infos sur conservatoire.cherbourg.fr

conception graphique et impression: ville de Cherbourg-en-Cotentin



UNE ÉCOLE DE MUSIQUE OUVERTE À TOUS

Le Conservatoire de musique de Cherbourg-en-Cotentin est une école de musique publique classée « Conservatoire à Rayonnement Communal » par le ministère de la Culture.

Des professeurs diplômés y dispensent des cours individuels et collectifs pour initier enfants et adultes ainsi que pour former les futurs musiciens amateurs.

Quelques bonnes raisons de pousser la porte du Conservatoire et de s'inscrire :

- initier votre enfant,
- apprendre à jouer d'un instrument,
- développer votre technique de chant,
- pratiquer le jazz,
- trouver un local de répétition pour votre groupe,
- jouer ou chanter avec d'autres musiciens,
- participer à des projets variés,
- emprunter des partitions...

L'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

ÉVEIL MUSICAL

En cours collectifs à partir de 5 ans (grande section de maternelle), des activités de chant, de rythme et d'écoute permettent de développer la curiosité, la sensibilité musicale et la maîtrise corporelle.

FORMATION MUSICALE GÉNÉRALE

Ces cours collectifs dispensés à partir de 7 ans (CE1) regroupent un ensemble d'apprentissages indispensables à la formation de musiciens autonomes et polyvalents : éducation de l'oreille et du sens rythmique, lecture, écriture, bases théoriques...

Des cours spécifiques sont proposés aux adultes.

FORMATION INSTRUMENTALE

Les instruments :

- **Cordes frottées** : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- **Bois** : flûte, hautbois, clarinette, saxophone
- **Cuivres** : cor d'harmonie, trompette, trombone, tuba
- **Percussions** : batterie
- **Instruments polyphoniques** : guitare classique et électrique, piano.

En cours individuels, l'apprentissage d'un instrument se fait **parallèlement à la formation musicale**, à partir de 7 ans et en fonction des places disponibles. Afin de choisir leur instrument, les enfants peuvent d'abord participer au parcours de découverte instrumentale durant la première année de formation musicale.

En complément de la pratique instrumentale, la participation à une pratique collective est très fortement encouragée.

Possibilité de location d'instrument (lire plus loin).

JOUER OU CHANTER ENSEMBLE

PRATIQUES COLLECTIVES

Synonyme de partage, de motivation et de plaisir, le jeu collectif tient un rôle central dans l'apprentissage musical. Le Conservatoire propose une offre complète de **chorales et d'orchestres ouverts à tous**, qu'il s'agisse d'élèves inscrits dans d'autres cours ou de personnes souhaitant uniquement rejoindre un ensemble :

- orchestres à cordes et orchestres d'harmonie (vents et percussions) pour tous les niveaux
- chorales pour tous les âges
- orchestre symphonique
- ensemble de guitares
- big-band jazz

DES ATELIERS

Entre le cours traditionnel et la pratique collective, les ateliers abordent l'apprentissage par le collectif et la **mise en situation concrète**.

- **Technique vocale** : cours collectifs en 3 groupes de niveaux, à partir de 15 ans environ.
- **Jazz** : cours en groupes ouverts aux instrumentistes ayant un niveau équivalent au moins au début de cycle 2 (5^e année de pratique).

QUELQUES CHIFFRES	23 disciplines collectives ou individuelles à partir de 5 ans	15 instruments différents
7 orchestres	26 enseignants diplômés	
4 chorales	Des ateliers jazz et technique vocale	2 studios de répétitions pour les musiques actuelles
700 élèves et près de 350 heures de cours par semaine		Des cours « musique et handicap »

